



Alliance secu avec tribunal tass

Par **yatta**, le **16/01/2010** à **10:26**

Bonjour,

depuis 1991 le secu refuse mes documents originaux du smur et urgence de mon AT qui m a conduit jusque a une operation invalidante ratee,
en 2008 13 decembre je presente au TASS avec mon avocat le document smur et urgence de l hopital qui clairement dans le bilan decrit bien le Satde 2 trauma-dorso-lombaire, je n ai que 356 euros par mois, 13 % epaule gauche, et une uncapacite au travail, permanante?, la juge du TASS a une alliance financiere avec la SECU ?,
aujourd'hui le 16 01 2010 aucune nouvelle de l appel, ma position est enorme en prejudice je suis heberge depuis mon accident depuis 1991, j'ai 41 ans et 19 ans de recour pour rien fort de mon dossier??, orientez moi s'il vous plait contre cette mafia TASS alliance secu, et tribunal merci.....Mr morfouace